



2012 B 731

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 22 FEV. 2012

sous le N°.....3645.....

CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIÉTÉS EN FORMATION

Je soussigné Daniel TEIXEIRA agissant en qualité directeur d'agence du CREDIT LYONNAIS au capital de 1 846 714 837 euros, dont le Siège Social est à LYON, 18 rue de la République certifie par la présente que nous avons reçus la somme de 500 euros

PAR VIREMENT de JAULIN Franck pour être portée au compte spécial intitulé : " @QUICOM souscription de capital (Article 22 du décret du 23 mars 1967)" "

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire conformément à l'article L 225-5 du code de commerce (SA , SAS,SCA) l'article L 223-7 du code de commerce (SARL, EURL)

Le retrait ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A, St Médard en Jalles le, 18 février 2012.

Daniel TEIXEIRA
adjoint commercial

LCL
21, avenue de Montesquieu
33160 ST MEDARD EN SALLES

Liste des souscripteurs

**SAS @QUICOM
62 Boulevard de Feydeau
33370 ARTIGUES –PRES - BORDEAUX
SAS au capital de 1 000 €**

**Monsieur Franck JAULIN, 7 Allées du Berdus 33160 Saint Médard En Jalles
Souscription de la totalité du capital**

Fait pour valoir ce que de droit

Artigues le 18 février 2012,

Jean-Pierre COUROUAU


Jean-Pierre COUROUAU
Expert-Comptable